

parution du 11/04/2025

A2025J69540

SUR LA COMMUNE DE SAINT ISMIER (38),

Au 92 allée des Thuyas,

UNE MAISON D'HABITATION avec piscine de 9m x 4,50m et POOL HOUSE,

cour et jardin fermés, le tout édifié sur une parcelle cadastrée

Section AR n° 239 pour 15 a 20 ca



SELARL CDMF-AVOCATS

Avocats associés inscrits au Barreau de Grenoble

Maître Jean-Luc MEDINA, Avocat, Ancien Bâtonnier

7, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 48 89 89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mise à prix:

140 000 €

Consignation pour enchérir de 14 000 €

ADJUDICATION fixée le MARDI 27 MAI 2025 à 14 h

à l'audience du Juge de l'Exécution chargé de la Saisie Immobilière près le Tribunal Judiciaire de Grenoble (38000), au Palais de Justice de ladite ville, Place Firmin Gautier

La visite des lieux sera effectuée le JEUDI 15 MAI 2025 à 15 h

par le ministère de l'office SED LEX,

Commissaire de Justice à Grenoble (Tél. 04 38 030 230)

À la requête de :

La **LYONNAISE DE BANQUE**, SA au capital de 260 840 262 €, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 954 507 976, dont le siège social est 8 Rue de la République, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège ; Ayant pour avocat constitué la **SELARL CDMF AVOCATS, Maître Jean-Luc MEDINA, avocats associés inscrits au Barreau de Grenoble (38000), y demeurant 7 Place Firmin Gautier.**

DÉSIGNATION

Sur la commune de SAINT ISMIER (38330), au lieudit Les Varciaux, 92 allée des Thuyas, une

maison d'habitation avec piscine de 9m x 4,50m et pool house, cour et jardin fermés, le tout édifié sur une parcelle cadastrée Section AR n° 239 pour 15 a 20 ca. Le bien est occupé par ses propriétaires.

FRAIS - ENCHÈRES

Les frais préalables à la vente, de même que les droits de mutations et autres taxes diverses, seront payés par l'adjudicataire en sus du prix. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Grenoble.

MISE À PRIX: 140 000 €

Consignation pour enchérir: 14 000 €, soit 10 % du montant de la mise à prix, par chèque de banque émis à l'ordre de Madame la Bâtonnière Séquestre.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL CDMF AVOCATS pour prendre communication du cahier des conditions de vente ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de Grenoble (Service des Saisies Immobilières, RG n° 23/00053), où il est déposé. Tous les renseignements sont également consultables sur le [site avoventes.fr](http://site.avoventes.fr)

Pour extrait, Maître Jean-Luc MEDINA, Avocat